

## EAU POTABLE

# GESTION PATRIMONIALE ET SMART WATER NETWORK : OPTIMISEZ !

8 h 30 – 12 h 45

### • Allocution d'ouverture

▶ **Joël Graindorge**, DGST E.R., Communauté d'agglomération, Collaborateur Techni.Cités

### • Comment optimiser la gestion du service de l'eau pour qu'il soit durable et performant

- Les clefs pour adapter sa gestion aux objectifs locaux
- Méthodes et outils de la gestion patrimoniale
- Panorama des bonnes pratiques dans les territoires

▶ **Kevin Nirsimloo**, Membre du Groupe de travail ASTEE – AITF, Co-auteur du document « Gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable - volume II »

### • Grenoble Alpes : comment mettre en œuvre la gestion patrimoniale lors du transfert de compétence

- La gestion patrimoniale au sein d'un service d'eau dans un cadre de changement d'échelle
- Le cas du plan d'actions contre les fuites

▶ **Patrick Beau**, Directeur technique, Eaux de Grenoble Alpes

### • Charente Maritime : le SIG, un outil indispensable et adapté au contexte local

- Retour sur une mise en œuvre progressive
- Comment améliorer la précision des données et assurer leur fiabilité et mise à jour
- Quelles fonctionnalités avancées pour une gestion au quotidien et une aide à la décision

▶ **Fabien Pérouchine**, Responsable de la cellule SIG, EAU 17

### • Prioriser les actions sur le patrimoine : avec quels outils et solutions technologiques

- Éventail des outils pour améliorer la connaissance des réseaux et leur géolocalisation
- Les techniques d'instrumentation des réseaux pour appréhender leur état et piloter leur gestion
- Les solutions pour intégrer les nombreuses données dans un système d'aide à la décision à court et long terme

▶ **Gilles Bideux**, Chef de marché performance et pérennité du patrimoine, Suez Eau France

▶ **Pierre Bonardet**, Chef de projet Solution SI, Suez Eau France

▶ **Aurélien Behague**, Chef de projet Eau Potable, AQUAVESC, Service public de l'eau de l'ouest parisien

14 h – 17 h

### • Quelle stratégie et quel plan d'actions pour lutter contre les fuites d'eau

- Prendre en compte le contexte local pour une stratégie sur-mesure
- Faire le choix des outils pour les zones prioritaires et adapter les actions
- Jusqu'où faut-il aller : analyse coût/bénéfice et analyse du cycle de vie des actions

▶ **Eddy Renaud**, Responsable de l'équipe gestion patrimoniale des infrastructures liées à l'Eau, Irstea Bordeaux

### • Comment la normalisation favorise-t-elle l'interopérabilité des instruments de mesure

- Enjeux et limites de l'interopérabilité
- Avancées et résultats opérationnels de la norme EN 13757

▶ **Éric Frotey**, Président, Commission de normalisation « Compteurs intelligents », Afnor normalisation

### • Radiorelevé et/ou télérelevé, comment faire un choix adapté aux objectifs de sa collectivité

- Présentation des systèmes et équipements déjà en place chez Angers Loire Métropole : les enjeux de leur restructuration
- Analyse du programme expérimental d'évaluation des technologies de radio et télérelevé
- Les premiers résultats et les questions sous-jacentes qui mèneront à un choix unique ou à des techniques et équipements complémentaires

▶ **Gaël Saint Germain**, Directeur technique eau et assainissement, Angers Loire Métropole

### • De la Smart Water à la Smart City : mutualiser les équipements

- Pistes de mutualisation des équipements du télé-relevé pour gérer d'autres services : le réseau d'assainissement, l'énergie, le bruit ou le stationnement intelligent, etc.
- Retour sur les choix techniques et les économies réalisées

▶ **Représentant\* d'une collectivité territoriale**

Journée animée par **Joël Graindorge**, DGST E.R. d'une Communauté d'agglomération, Collaborateur Techni.Cités

\* en cours de confirmation



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :

[bit.ly/2HcvpcC](https://bit.ly/2HcvpcC)

OU AU VERSO



## EAU POTABLE

### GESTION PATRIMONIALE ET SMART WATER NETWORK : OPTIMISEZ !

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

#### Participant

Monsieur  Madame

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Tél.....

E-mail \*.....

(\*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

#### Règlement (1) :

mandat administratif  chèque joint (2)

Adresse de facturation.....

Service interlocuteur.....

Code postal..... Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

#### Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET : 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

#### MA COMMANDE

Collectivités locales :

390 € HT (468 € TTC)

Entreprises publiques  
et privées, établissements  
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : ..... € HT\*

\* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :  
accueil café, déjeuner, conférences-débats,  
documents et traitement de l'inscription.

Informations inscriptions multiples,  
rendez-vous sur :

[bit.ly/2HcvpcC](http://bit.ly/2HcvpcC)

Journée d'étude « Eau potable », tarifs d'inscription

JE\_EAU\_07119

➔ Nombre de places limité, bulletin  
à retourner avant le 31/10/2019

- Par email :

[penelope.vincent@infopro-digital.com](mailto:penelope.vincent@infopro-digital.com)

- Par courrier à :

**Pénélope Vincent / Territorial**

Antony Parc II

10, place du Général de Gaulle

BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Consultez nos conditions générales de vente en ligne sur  
[evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements](http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv-evenements)

Les journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S.,  
société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social :  
Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20  
156 - 92186 - ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous  
le numéro 404 926 958.

#### INFOS PRATIQUES :

La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

Pour toute autre information : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – [elvire.roulet@infopro-digital.com](mailto:elvire.roulet@infopro-digital.com)

